

# NOUVELLES

Infolettre de l'Ordre des géologues du Québec

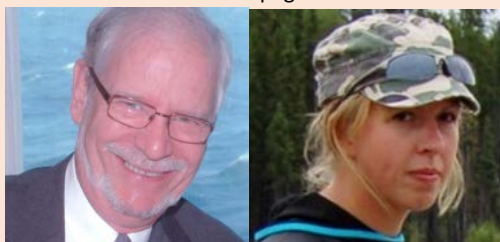
JUIN 2017

## Sommaire

Nouvelles du CA	2
Nouveaux administrateurs élus	3
Inspection professionnelle	4
Vie professionnelle	4
Formation continue	5
Le stage	6
Membres	9
Notes diverses	12
Le saviez-vous?	15

## NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ÉLUS

Voir en page 3



Chers membres,

Je profite de ce début d'exercice 2017-2018 pour faire le point sur divers aspects du fonctionnement du secrétariat et de l'Ordre.

**Secrétariat :** l'équipe formée par Karène Laprise, Suzanne Leclair, Daniel Tousignant et moi-même réussit à mener à bien les tâches requises pour assurer le fonctionnement efficace du secrétariat de l'Ordre. Depuis quelques mois, nous sommes engagés dans une migration de systèmes informatiques visant à améliorer et sécuriser la gestion des dossiers des membres tout en facilitant les interactions avec les membres. Nous espérons que cette migration sera terminée en juillet afin que vous puissiez en profiter pleinement.

**Le monde règlementaire :** les activités de l'Ordre sont largement tributaires des lois et règlements afférents de sorte que tout changement règlementaire peut entraîner des modifications au fonctionnement. À ce chapitre, d'une part, les membres doivent être informés que le traitement des demandes de modifications de règlements (faites en 2015) se fait attendre tout comme un éventuel projet de modification de la loi sur les géologues.

D'autre part, divers changements ont été apportés au Code des professions le 6 juin; il est trop tôt pour connaître l'impact de ces changements, mais, les parlementaires ayant insisté sur l'ajout d'obligations aux ordres, il est possible que ces changements entraînent des charges additionnelles dans les processus de l'Ordre, incluant dans l'admission des candidats formés à l'étranger. Le cas échéant, toute charge additionnelle sera répercutée sur les coûts des services de l'Ordre.

**Les instances de l'Ordre :** vous pouvez faire connaissance dans ce numéro avec une nouvelle administratrice qui joint le conseil d'administration. Nous espérons que son engagement personnel présage la venue de sang neuf dans les instances de l'Ordre. En effet, nous devons renouveler ou compléter les effectifs de plusieurs comités dont les membres ont peu changé depuis plusieurs années. Il devient primordial d'avoir la participation de plus de membres pour assurer les obligations de l'Ordre et pour entreprendre de nouvelles initiatives visant à améliorer l'exercice de la profession.

En conclusion, je compte faire le point sur plusieurs sujets lors du prochain numéro des NOUVELLES et je vous souhaite à tous un été fructueux et des vacances avec vos proches.

Alain Liard, géo.  
Directeur général et Secrétaire

Les NOUVELLES de l'OGQ sont publiées 4 fois l'an par l'Ordre des géologues du Québec. Cette infolettre numérique est diffusée auprès des membres de l'OGQ et disponible sur le portail internet de l'OGQ ([www.ogq.qc.ca](http://www.ogq.qc.ca)). L'édition et la production sont assurées par Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles et Karène Laprise, Adjointe au Secrétaire et à l'admission.

Les personnes intéressées à soumettre des propositions de lettres, articles, revues de livres etc. sont invitées à communiquer avec le secrétariat de l'OGQ afin de s'informer de sa politique éditoriale.

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6  
Tél.: 514 278-6220 Sans frais : 1-888-377-7708 Téléc.: 514 844-7556  
[www.ogq.qc.ca](http://www.ogq.qc.ca) [info@ogq.qc.ca](mailto:info@ogq.qc.ca)

## NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Administrateurs et président

Lors de fermeture des mises en candidature le 1 avril, deux candidatures conformes ayant été constatées, les deux candidats ont été déclarés élus sans contestation. Le 1 mai dernier, Mme Catherine Jalbert, géo., et M. Jean-Louis Caty, géo. retraité, ont donc débuté un mandat de trois ans comme administrateurs de l'Ordre des géologues. Mme Jalbert commence ainsi son premier mandat alors que M. Caty continue son rôle d'administrateur assumé en mai 2008. Nous remercions M. Demers pour sa contribution au CA depuis le départ de Mme Goutier en janvier 2017.

Conformément aux dispositions du règlement sur les affaires internes et du Code des professions, les administrateurs de l'Ordre ont procédé à l'élection du président choisi parmi eux. M. Robert Wares, géo., a ainsi été élu pour un mandat d'une année.

Dans le cadre de la réunion de mai, les administrateurs ont décidé de la nomination de M. Louis Bernier, au comité de gouvernance du Conseil d'administration et de M. François Prud'homme au rôle de représentant de l'Ordre auprès du Conseil interprofessionnel du Québec.

### Décisions lors des réunions de mars et mai 2017

#### Réglementation et encadrement de l'exercice

##### *Loi sur les géologues*

Dans le cadre de l'étude prolongée des modifications à faire à la Loi sur les géologues suite à la mort au feuillet du projet de loi devant modifier la loi sur les géologues, le Conseil d'administration a conclu que le texte proposé dans le défunt projet de loi méritait d'être revu afin de faciliter son interprétation par le public et les juristes. Des amendements aux textes du projet de loi défunt ont donc été décidés et transmis à l'Office des professions.

##### *Normes de formation*

Dans le cadre du maintien des normes d'admission, les administrateurs ont décidé d'actualiser les attentes par rapport à la formation devant être acquise par les candidats au permis de géologue. La première étape de cette initiative consistera en l'actualisation des contenus dans les « matières de base » telles que définies au règlement sur l'équivalence de diplôme ou formation.

### Fonctionnement de l'Ordre

#### *Budget 2017-2018*

Lors de sa réunion de mars 2017, le Conseil d'administration a adopté le budget pour l'exercice 2017-2018. Ce budget prévoit essentiellement la continuité des activités sans changement majeur. Il est cependant compris que les prévisions concernant les frais d'enquête ou poursuite en discipline ou en répression d'exercice illégal relèvent plus des événements que des décisions budgétaires de l'Ordre. Le tableau ci-dessous résume le budget adopté. Notez que le budget ainsi adopté ne se compare pas aisément (sauf pour les totaux globaux) aux éléments financiers du rapport annuel car ce dernier fait une répartition des frais de fonctionnement en fonction de divers éléments de la mission de l'Ordre alors que le budget est fait en fonction des frais et dépenses par catégories.

#### Revenus

Gestion courante	38000
Cotisations	557296
Admissions et autorisations	55000
Formation continue	30000
Surveillance exercice illégal	50000
<b>TOTAL - REVENUS</b>	<b>730296</b>

#### Dépenses

Gestion courante	
<i>Honoraires de gestion</i>	78030
<i>Salaires et charges sociales</i>	335000
<i>Honoraires professionnels</i>	15000
<i>Frais divers</i>	28800
<i>Informatique / internet</i>	25000
<i>Cotisations</i>	10000
<i>Frais bancaires et intérêts</i>	9000
<i>Assurances</i>	1850
<i>Assurance resp. prof. membres</i>	6750
<i>Taxes d'affaires et permis</i>	3250
<i>Amortissement</i>	22000

Sous-total gestion courante	534680
Frais bancaires et intérêts	9000
Assurances	1850
Assurance resp. prof. membres	6750
Taxes d'affaires et permis	3250
Amortissement	22000
Sous-total gestion courante	534680
Admissions et autorisations	9050
Formation continue	26000
Bureau du syndic	57700
Conseil discipline	18600
Inspection professionnelle	18850
Surveillance exercice illégal	25300
Autres Comités	5550
Communications et services aux membres	13700

Assemblée et Évènements	7000
Bourses et activités étudiantes	5300
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>	<b>720730</b>
<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT)</b>	<b>9566</b>

### Assemblée annuelle

Les administrateurs ont décidé de tenir l'Assemblée annuelle le 20 octobre prochain à Montréal. Cette date coïncide avec le lendemain de l'événement Explor Québec qui se tiendra à Montréal les jours précédents. Il a aussi été décidé qu'un mini symposium sera organisé le matin avant l'Assemblée des membres qui se tiendra en après-midi.

## NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ÉLUS :

### Madame Catherine JALBERT, géo.

Madame Catherine Jalbert, géo., est diplômée de l'Université Laval (B.Sc., 2009). Depuis ce temps, elle travaille comme géologue-conseil chez InnovExplo, à Val-d'Or, principalement dans le domaine de l'exploration minérale (forage, prospection, géophysique, géochimie de sols, etc). Elle fait aussi de la modélisation 3D, participe à des



mandats d'estimation des ressources et a exécuté quelques mandats en environnement. Son poste lui a permis de travailler avec plus de vingt-cinq compagnies, junior et majeures, œuvrant dans une variété de commodités, telles que l'or, le zinc, le cuivre, l'uranium, l'apatite et les terres rares. Ses divers mandats l'ont amenée à travailler principalement au Québec mais aussi ailleurs au Canada ainsi qu'en Côte-d'Ivoire.

Géologue stagiaire en 2010, Madame Jalbert a obtenu son permis en 2013. Elle a décidé de s'impliquer dans le CA de l'Ordre. Tout d'abord, elle veut pouvoir représenter les jeunes géologues (moins de 10 ans d'expérience) au sein du CA, qui travaillent dans une industrie qui est en continuel changement/évolution. Elle veut aussi être la voix du CA auprès des jeunes géologues et essayer de leur apporter un plus grand sentiment d'appartenance envers notre Ordre et développer leur responsabilité envers le public. Elle espère qu'au terme de son passage sur le CA, il y aura une plus grande implication de la part de la relève. Finalement, Madame Jalbert désire apporter une meilleure représentativité d'une de nos régions ressources du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue au sein de l'OGQ.

### Monsieur Jean-Louis CATY, géo. Ph.D.

Monsieur Jean-Louis Caty, géo., est membre de l'Ordre depuis 2001 et siège au CA depuis 2008. Diplômé de l'université de Montréal B. Sc., 1967; Maîtrise, 1970; Doctorat, 1976) Monsieur Jean-Louis Caty présente une feuille de route des plus impressionnantes : Professeur, puis Directeur du Module des Sciences de la Terre de l'UQAC



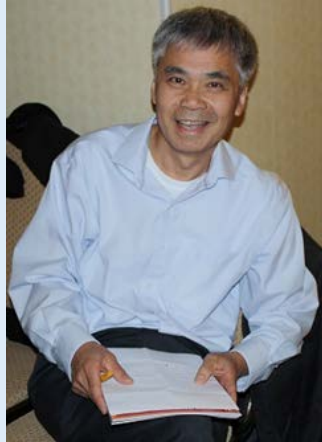
en début de carrière, il poursuit sa carrière au gouvernement (MER, MRN, MRNFP) où il sera tour à tour Directeur de différents bureaux (levés géoscientifiques, recherche géologique, assistance à l'exploration minière, géologie, Unité autonome de service de la Direction de la géologie) puis sous-ministre associé aux Mines. On lui doit entre autre l'implantation du premier projet de géomatique au gouvernement (le Système d'information géominière du Québec, SIGÉOM).

La Géologie a permis à Monsieur Caty d'avoir une carrière où il a été en mesure de promouvoir l'importance des Sciences de la Terre dans une société moderne. À titre de membre du CA de l'OGQ, il continue de travailler à assurer l'intégrité et la pérennité de l'Ordre et ainsi de permettre aux géologues d'avoir une carrière complète et satisfaisante dans le domaine de la géologie.

## INSPECTION PROFESSIONNELLE

### Bonne retraite Monsieur Vu !

Monsieur Lan Vu, géo., a récemment troqué son costume d'inspecteur pour une tenue plus relax – il a pris sa retraite! Monsieur Vu est membre de l'Ordre depuis sa création en 2001 et vient tout juste d'adopter le statut de « géologue retraité ». Sa carrière d'inspecteur débuta à la fin de 2007 et quelques centaines de géologues se souviennent sans doute de sa visite à leurs bureaux.



Nous remercions chaleureusement Monsieur Lan Vu pour son dévouement auprès de l'Ordre et nous lui souhaitons la santé et le plaisir dans une retraite bien méritée.

### Mot de l'inspecteur Tousignant

Le programme de surveillance 2016-2017 a été un succès et tous les géologues visités ont apprécié cette rencontre qui constitue une belle occasion d'amélioration continue de leurs compétences tout en revoyant les différents aspects de la pratique professionnelle.



Au total, 75 géologues ont été visités à travers la province (régions de l'Abitibi, la Côte-Nord, Gatineau, Gaspésie, Lanaudière, Montréal, et Québec) et même en Ontario. Quelques géologues ont été surpris d'apprendre qu'on pouvait aller les inspecter à Toronto.

Le programme 2017-2018 est déjà commencé et il est prévu de rencontrer environ 80 géologues à travers la province ainsi qu'en Ontario, et peut-être dans d'autres provinces ou outre-mer... Donc, où que vous soyez, vous ne serez pas surpris de recevoir un appel ou une demande pour une rencontre professionnelle avec votre inspecteur.

Daniel Tousignant, géo., Inspecteur à l'OGQ

## VIE PROFESSIONNELLE : Géologues d'ailleurs en exercice professionnel au Québec !



Minéralisation de spodumène (vert/crème)  
dans une pegmatite albitisée à spodumène

### Des géologues de l'hémisphère SUD en exploration dans la forêt boréale

Dans le cadre du projet Authier Lithium, la firme australienne *Sayona Mining* a dépêché deux géologues en Abitibi pour une période d'un an. Ainsi, Messieurs Gustavo Delendatti, Ph.D., géologue argentin et Matthew Thomas, géologue britannique, ont découvert les joies de la forêt boréale. Comme leur travail concerne l'exploration minérale, ils devaient obtenir au préalable soit un permis, soit une autorisation spéciale pour exercer légalement la profession au Québec. Leur projet étant de courte durée, ils ont choisi la dernière option et ont chacun obtenu une autorisation spéciale l'automne dernier.

Monsieur Delendatti est diplômé de l'université de San Juan en Argentine et a plus de 20 ans d'expérience en exploration et évaluation minérale à l'international. Il est consultant pour *Sayona Mining* depuis 2014. Monsieur Matthew Thomas n'en est pas à sa première expérience outre-mer non plus; il a commencé à travailler en Australie Occidentale dès l'obtention de son diplôme de la *Royal School of Mines* de Londres et s'est joint à *Sayona Mining* en 2015, qui l'a notamment déployé au Brésil sur un projet d'exploration du graphite. Malgré la barrière de la langue, il s'y est fait des amis pour la vie. À son retour en Australie Occidentale, il a développé ses compétences en exploration pour le lithium /spodumène, ce pourquoi son employeur l'a intégré à son projet Authier Lithium. Matthew et Gustavo adorent le Québec. Les gens les accueillent avec amitié et courtoisie; tous font preuve de patience au cours de leurs conversations en français/anglais. Ces géologues étrangers sont aussi impressionnés par l'efficacité et la fiabilité des techniciens (toujours souriants) de Services forestiers & d'exploration GFE. Comme ils travaillent 7 jours sur 7, c'est essentiellement avec ces compagnons de travail qu'ils passent aussi leurs heures de loisirs. La barrière de la langue est bien le principal défi que ces visiteurs de passage à La Motte ont à relever - et non ce «choc rafraichissant» des -30°C de l'Abitibi, comparés aux 48°C d'Australie Occidentale (notons qu'ils n'ont pas encore connu les mouches noires...) Matthew adore la neige (voir photo) - une toute nouvelle expérience pour lui...et surtout la fantastique motoneige !

Côté géologie, ce qui est différent ici pour ces géologues du Sud, c'est la faible altération des profils, comparé à ceux des terrains australiens. Aussi, là-bas, on réserve le forage au diamant pour le stage avancé des projets ou pour les informations sur la structure alors qu'au Québec, c'est la méthode usuelle! Ils trouvent ça bien mieux que d'avoir à travailler avec les déblais de forage par circulation inverse, même si le forage au diamant est plus lent que le RC.

Propos recueillis par Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles



Photo de gauche : Matthew Thomas, géologue britannique habitué aux chaleurs de l'Australie Occidentale, posant fièrement devant les immenses terrains enneigés du Québec; à droite : son collègue Gustavo Delendatti, géologue argentin, à l'œuvre dans leur carotéque de terrain.

*Le Québec est la seule juridiction canadienne qui délivre des autorisations spéciales, en vertu de l'article 42.4 du Code des professions. Comme son nom l'indique, une telle autorisation est «spécialement» accordée à une personne légalement autorisée à exercer la profession hors du Québec pour réaliser des activités spécifiques pour le compte d'une personne ou groupe de personnes données, pour une période d'au plus un an (possibilité de renouvellement). En bref, c'est pour une occasion d'exercice occasionnel, temporaire, pour «1 Client ou Employeur» et «1 projet».*

*Les titulaires d'autorisation spéciales ne sont pas membres de l'Ordre et n'ont pas d'obligation en vertu de la Charte de la langue française (les détenteurs de permis temporaires en ont). Leur nom et historique apparaissent tout de même au répertoire, lequel est accessible sur le portail internet de l'OGQ. Il y a présentement une trentaine d'autorisations spéciales— un petit nombre comparé au >1000 membres de l'OGQ — la plupart des autorisations spéciales étant détenues par des P. Geo. des autres juridictions canadiennes, surtout l'Ontario et la Colombie-Britannique.*

*Pour travailler légalement en géologie au Québec, il faut détenir un permis ou une autorisation de l'OGQ. Il n'est pas suffisant d'avoir un permis de P. Geo d'une autre province —ce n'est pas comme un permis de conduire, on ne 'roule' pas avec son permis P. Geo. au Québec. Géologues : assurez-vous que toute personne qui collabore avec vous dans l'exercice de votre profession soit en règle avec l'OGQ (Code de déontologie des géologues, art. 2).*

## FORMATION CONTINUE

### Planifiez, réalisez et déclarez vos activités

Nous sommes à mi-parcours de la période de référence 2016-2018 (1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018). C'est le moment de faire le point sur le cumul de vos heures de formation continue et de planifier vos activités de manière à vous conformer au règlement dans les délais requis. En effet, au 31 mai 2018, vous devrez avoir déclaré au moins 60 heures d'activités admissibles. Le règlement est simple à appliquer : on planifie et réalise des activités, puis on les déclare à temps.

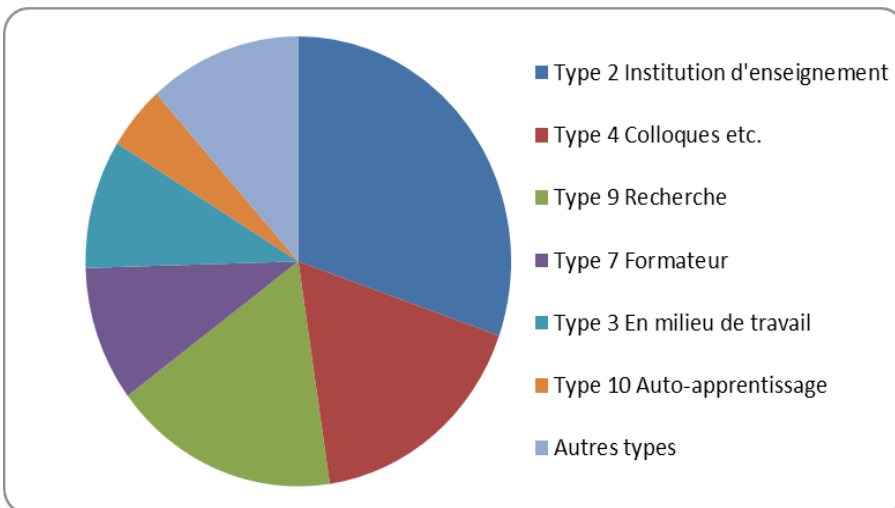
Voici maintenant 5 ans que le règlement est en vigueur et aucun géologue ne devrait plus se faire surprendre à la fin d'une période de référence et risquer une radiation pour défaut de conformité. En 2014-2016, de nombreux retardataires se sont conformés après multiples rappels et période de grâce et neuf géologues ont malheureusement dû être radiés pour défaut de conformité. Cette situation ne devrait plus se reproduire. Consultez le Guide (<http://www.ogq.qc.ca/node/440>) pour planifier, réaliser et déclarer vos activités de formation continue obligatoire selon les exigences réglementaires!

## Activités les plus populaires

L'analyse du nombre d'heures des activités déclarées à cette étape de la période en cours révèle que les géologues choisissent majoritairement des cours offerts par un établissement d'enseignement ou une institution spécialisée (type 2 : 30%). C'était aussi le premier choix des géologues en 2014-2016.

La participation à des colloques, conférences, ateliers ou séminaires (type 4) arrive ex-aequo avec le type 9 (projets de recherche; 17% chacun) mais ce dernier type d'activité concerne un petit nombre de géologues qui déclarent beaucoup heures. En 2014-2016, le type 4 représente 21% des heures déclarées et le type 9, 12%. Enfin, les activités offertes en milieu de travail (type 3) constituent 9% (11% en 2014-2016) et celles du type 7 (formateur) 10% (9% en 2014-2016).

## TYPES D'ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE POPULAIRES DANS LA PÉRIODE EN COURS



## Agir à titre de maître de stage : oui, ça compte!

À ce jour, peu de maîtres de stage ont déclaré des heures admissibles pour agir à ce titre en vertu du règlement sur la délivrance des permis. En 2014-2016, 29 maîtres de stage avaient déclaré en moyenne 20 h de formation (max admissible 30 h). L'Ordre comptait alors (et compte encore) plus d'une centaine de maîtres de stage; ce type d'activités admissibles semble donc méconnu (ou alors ces géologues cumulent déjà suffisamment d'heures ailleurs).

## Jusqu'à 20 heures admissibles, facilement!

L'auto-apprentissage demeure un élément important du maintien des compétences pour tout professionnel et le règlement reconnaît ce fait en permettant la déclaration de 20 h d'activités d'auto-apprentissage. La participation à ces activités ne représente que 9 % des heures déclarées, la même proportion qu'à la fin de la période de référence 2014-2016.

L'Ordre doit transmettre à l'Office des professions un rapport sur la formation continue obligatoire indiquant le nombre d'heures déclarées en fonction du type d'activités pour chaque période de référence. Il est donc important que vous déclariez correctement vos heures dans les bonnes catégories.

## MINI SYMPOSIUM OGQ le vendredi 20 octobre 2017 à Montréal

### Notez la date pour y participer!

En matinée du jour de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre prochain, l'OGQ tiendra encore cette année un symposium regroupant diverses présentations d'intérêt pour ses membres. Le Conseil d'administration favorise le format des présentations courtes (15 minutes) et suggère, sans imposer de thème, que les présentations portent sur des sujets techniques, scientifiques, couvrant l'ensemble des secteurs d'exercice de la géologie. Le mini symposium se tiendra à l'Hôtel Garden Hilton de Montréal et sera offert en webdiffusion. Notez la date à votre agenda! L'Ordre vous avisera lorsque la période d'inscription en ligne sera ouverte.

### Mieux encore : soumettez une proposition de présentation!

Pour le moment, nous invitons nos membres à soumettre des propositions de présentations. Veuillez contacter Madame Suzanne Leclair, géo. chargée d'affaires professionnelles ([s.leclair@ogq.qc.ca](mailto:s.leclair@ogq.qc.ca)) pour connaître les détails d'une soumission de proposition. La date limite est le 20 juillet 2017.

# LE STAGE

## Rubrique à l'intention des stagiaires et maîtres de stage

### Le portfolio

L'Ordre a récemment sondé des stagiaires au sujet de leur portfolio (n = 116; taux de réponse = 56%; nous remercions vivement les nombreux participants!) et leurs réponses et commentaires ont servi de base à la présente rubrique.

### Pourquoi un portfolio? (plusieurs stagiaires se le demandent...)

Dans le processus de délivrance de permis, l'Ordre doit évaluer **objectivement** le niveau d'autonomie professionnelle d'un candidat. Cette autonomie se reflète en termes de compétences contextuelles en géologie et de compétences professionnelles en gestion et animation d'une équipe de travail, en gestion de projets, incluant l'aspect financier et en communications (réf. règlement sur les conditions de délivrance du permis). Les critères et indicateurs de compétences contextuelles et professionnelles ont été développés par l'Ordre sur la base de son *Référentiel des compétences*.

Le portfolio est un moyen reconnu de développement professionnel (par l'approche réflexive) mais plus encore, pour le géologue stagiaire, il sert à **TÉMOIGNER** de ses acquis et permettre une évaluation objective de l'ensemble de son expérience de la profession. Le Portfolio peut aussi être utile si une situation problématique survient; par exemple :

- en cas de désaccord entre l'évaluation d'un Maître de stage et le niveau où le stagiaire croit être rendu, l'évaluation du portfolio par le comité de l'Ordre pourrait aider à trancher la question.
- un maître de stage pourrait ne pas être en mesure de produire ses évaluations; le portfolio pourrait alors témoigner des acquis de cette période de stage; Pourtant...
- 14 % des participants en stage depuis plus de 6 mois ont avoué n'avoir pas commencé la constitution de leur portfolio.
- 48 % des participants disent porter des documents à leur portfolio vers la fin d'une période de stage au moment de faire leur rapport (42% le font à des intervalles de quelques semaines ou mois; 10% le font plus régulièrement).

### ALORS STAGIAIRES, METTEZ-VOUS À VOTRE PORTFOLIO!

#### Quelles ressources aident le mieux à bâtir son portfolio?

Selon la majorité des participants (42%), le «*Guide du Portfolio*» s'avère la ressource la plus utile pour savoir quels documents porter à son portfolio, mais certains le trouvent trop vague. Les «*Tableaux des critères, indicateurs, actions et documents*» d'une compétence contextuelle (choix de 16% des participants), qui pourtant fournissent une *check-list* des documents visés, demeurent complexes pour plusieurs stagiaires (et leur maître de stage, semble-t-il). Les conseils du maître de stage sont la ressource no 1 de 7% des participants (surtout les nouveaux

stagiaires). Il y a tout de même 7% des participants qui se sentent démunis devant cette tâche.

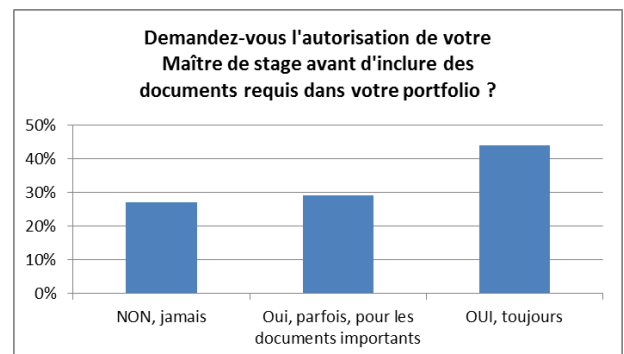
L'Ordre reconnaît que le système d'encadrement de stage requiert un certain apprentissage, mais de l'avis des maîtres de stage ayant participé aux ateliers de l'automne 2016, l'application de ce système est réalisable après cet apprentissage. Les ressources documentaires fournies sont complexes, oui, mais compréhensives et nous cherchons continuellement à les améliorer. Pour bien saisir les rouages du stage et en atteindre les objectifs, il est essentiel que les stagiaires et maîtres de stage\* prennent le temps de lire attentivement le matériel fourni et surtout, de **communiquer avec l'Ordre si certains points restent obscurs malgré tout.**

\* Un Guide général à l'intention du maîtres de stage est disponible à :

[http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/guides\\_et\\_directives/guide\\_maitre\\_stage\\_v2.1.pdf](http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/guides_et_directives/guide_maitre_stage_v2.1.pdf)

### Rôle du maître de stage

La production des documents déposés au portfolio et leur transmission à l'Ordre relèvent de la responsabilité du stagiaire. Toutefois, le maître de stage a la responsabilité d'attester ces documents et d'y faire les annotations ou évaluations requises. Le maître de stage doit de plus permettre que soit autorisée la conservation de documents suffisants par le stagiaire. Il n'est pas nécessaire de tout porter au portfolio, mais suffisamment de documents pour témoigner de l'acquisition des compétences.



Les stagiaires doivent demander la permission à leur maître de stage avant de porter des documents à leur portfolio, ce qu'ils ne font pas toujours (voir figure); les échanges fréquents entre eux sont essentiels, surtout pour assurer la confidentialité du portfolio. Sur ce point, toutefois, il n'y aurait pas à trop s'inquiéter : les participants au sondage démontrent un grand sens des responsabilités et ne montrent leur portfolio à personne (17%) ou seulement à leur maître de stage (87%). De plus, dans la foulée des actions d'améliorations proposées suite aux ateliers pour maître de stage, l'Ordre entend clarifier les obligations de confidentialité pour les stagiaires et instaurer une obligation de détruire le portfolio après une certaine période.

## Astuces d'un géologue stagiaire pour monter un porte-folio

Monsieur Carlos Pelletier Martinez, géologue stagiaire depuis novembre 2015, travaille en réhabilitation environnementale pour Demix Agrégats (une division de CRH Canada). Sa maîtresse de stage, Madame Nancy Fillion, ing., y est chargée de projets spéciaux (formation, analyse de marché, évaluation d'équipements, évaluation de réserves, standardisation de procédures, plans stratégiques). Sous la supervision de Madame Fillion et de Monsieur David Garant, superviseur en réhabilitation, Carlos est responsable de la gestion environnementale et du contrôle qualité des sols de remblais non contaminés qui sont utilisés pour la réhabilitation des carrières. Il s'occupe de l'analyse des rapports de caractérisation environnementale provenant du département des ventes (des clients) et de l'acceptation des sols pouvant être disposés dans leurs carrières. Il est aussi impliqué dans les dossiers à caractère géologique, géotechnique et hydrogéologique à l'interne dans les différentes carrières de Demix Agrégats, avec l'appui de consultants externes. Depuis quelque temps, Mme Fillion l'a initié à l'évaluation des réserves de calcaires de la nouvelle carrière acquise par CRH Canada à St-Jacques-le-Mineur. Il a aussi fait quelques forages pour valider une problématique de shale à la carrière de Varennes.

Le Guide du portfolio comporte une section sur la gestion du portfolio, mais il est bon de présenter le témoignage d'un stagiaire. Carlos partage ici ses astuces pour monter un portfolio :



Madame Nancy Fillion, ing. et Monsieur Carlos Pelletier Martinez, géo. stag., B.Sc. (UQAM, 2015)

«La façon dont je monte mon portfolio est très simple (étant dans le domaine de l'environnement, je priorise le zéro papier).

1. Lors de notre première rencontre (début de stage), Nancy et moi avons établi mes compétences contextuelles en fonction du poste qui m'était attribué.
2. Créer un fichier Excel électronique énumérant chaque projet sur lequel je travaille.
3. Créer un fichier électronique identifié au nom du projet, dans lequel je dépose tous les informations et travaux que j'ai effectués (dessin Autocad, carte ArcGis/Qgis, rapport brouillon, recherche de documents, etc.) Dans ce même dossier, il y a un sous-dossier où je pose le rapport avec les corrections et le rapport final.
4. De plus, dans chaque rencontre professionnelle de projet, j'apporte un cartable où je peux prendre des notes. J'essaie de prendre le plus de notes possible, par la suite, je les numérise et je les joins au dossier du projet.

Je mets à jour mon portfolio habituellement à chaque semaine ou deux, tout dépend de comment ma semaine est chargée. J'essaie de ne pas trop tarder, car sinon j'oublie. Ma maîtresse de stage et moi essayons de nous rencontrer au moins 3 fois par année, pour discuter de l'évolution de mon cheminement professionnel.

La planification et l'ordre dans la tenue de notre portfolio est une première étape à devenir un géologue. La tenue de dossier est très importante pour un géologue, cela permet d'être productif et toujours au courant de nos dossiers.»

### Bienvenue aux membres de l'Ordre des géologues du Québec!

Être membre a ses avantages : vous économiserez sur vos assurances habitation et auto chez TD Assurance Meloche Monnex, le leader canadien de l'assurance groupe.

Demandez une soumission

Auto

Commencer

Vous n'êtes pas membre d'un groupe? Trouvez le vôtre rapidement. Vous pourriez avoir droit à des tarifs préférentiels.

<http://www.melochemonnex.com/fr/group/ogq?campaignid=PONMEBAN155>

Partenaire assurances  
habitation et auto



## MEMBRES

Le 13 juin 2017, l'Ordre compte 1114 membres dont 872 géologues et 152 géologues stagiaires auxquels s'ajoutent 46 géologues inactifs, 40 géologues retraités et quatre membres honoraires. Lors des réunions de mars et mai 2017, le Conseil d'administration a délivré 12 permis, 7 permis temporaires et 2 permis restrictif temporaires. Depuis le 22 février dernier, 22 géologues et 55 stagiaires se sont inscrits (ou réinscrits) auprès de l'Ordre, accueillons donc:

Géologues		Stagiaires			
Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom
Atta	Kouassi Seraphin	Alloucherie	Alison	Lajoie	Marie-Ève
Avery	Ronald William	Archambault	Antoine	Lauzon	Gabriel
Boubakour	Madjid	Azevedo	Christophe	Leclerc	Steve
Brideau	Marc-André	Baker	Keith	Letwinetz	Joshua Christopher
Cyr	Benoit	Blanchette-Marier	Alexandra	Lienard	Alizée, M.D.
Dumas	Kory H. B.	Blayo	Lucie	Loyer	Pablo
Gauthier	Julie	Bouchard	Mélanie	Martineau	David
Hylands	Blake	Boulahcen	Ahmed	Meribai	Bouزيد
Kangah	Alima John	Campos	Ian Carvalho	Mouhoun	Abbas
Lacaille Dufresne	Martin	Chartier	Marie-Odile	Ngo	Tan Viet George
Lauder	Peter	Cornick	Jason P.	Perron-Racine	Manuelle
Leclerc-Cloutier	Jean-François	Côté	Étienne	Pignol	Sébastien
Lemonde	Alain	Côté-Roberge	Myriam	Pomerleau	Jean-Philippe
Lewis	Casey	Crapeel	Lucas	Ratte	Frank
Magrina	Benoit	Dimet	Christopher	Raymond	Vincent
Purchase	James Richard	Doucet	Guillaume A. V.	Roy	Nicolas
Rigg	David	Dumral	Nezih	Séguin	David
Rosatelli	Michael	Duran	Charley	Slater	Evan
Samba	Charles Prisca	Falardeau	Jade	Tague	Pape Doudou
Sturzenegger	Matthieu	Filion	Éric	Tatchum Ouafu	Mathias Cige
Sutton	Michael William	Fleury	Jean-Philippe	Tempest	Sarah Rose
Verigeanu	Eliza Daniela	Fortin-Rhéaume	Jean-Daniel	Tshebwe Katende	Jean Bill
		Gosselin	Marie-Christine	Trexon	Louis-Alexandre
		Groulier	Pierre-Arthur	Vaudrin	Marc Rafael Hyacinthe
		Grzela	Donald	Vézina	Christine
		Hébert	Simon	Vincent-Couture	Marili
		Henrique-Pinto	Renato		
		Jacobs	Roxanne		
		Lacasse	Benoit		

## RADIATIONS

Les noms de 37 géologues ont été retirés du Tableau des membres. Ces radiations sont administratives et sont indiquées comme telles au dossier de ces personnes.

Nom	Prénom	Permis	Ville	Motif
Beaudet	France	323	Gatineau	Démission
Blanchette	Benoit	120	Saint-Eustache	
Boumaiza	Lamine	1455	Chicoutimi	

Desrosiers	Hugo	1041	Laval		
Ferris	Robert	1960	Whitby		
Gagnon	Francis	1371	Saint-Donat		
Goulet	Catherine	1518	Montréal		
Légaré-Laganière	Jacinthe	1710	Québec		
Lima Madre Deus	Bruno Eddy	1460	Toronto		
Onamoun	Désiré	2037	Abidjan		
Rainville	Colette	320	Brossard		
Richer	Caroline	1295	North Tetagouche		
Vachon	David	1327	Saint-Adolphe-d'Howard		
Daigneault	Jacques	641	Val-d'Or		Retraite
Fréchette	Pierre	799	Québec		
Kachrillo	Jean-Jacques	1223	Rabastens		
Rive	Maurice	225	Sherbrooke		
Aubin	Alexandre	1316	Saskatoon		
Brulotte	Marc-André	718	Oakville		Départ
Dafir	Jamal Eddine	1577	Montréal		
Demange	Caroline	1629	Chicoutimi		
Fortin	Gabriel	1757	Victoria		
Fournier	Eric	1420	Sudbury		
Katche	Adou	1545	BUFFALO		
Konstantinovskaya	Elena	1087	Québec		
Korczak	John William	1496	Sudbury		
Lalonde	Erik	1769	Ottawa		
Masun	Katharine Melanie	2030	Toronto		
Pearson	Clayton	1853	Sudbury		
Ginn	Richard Dale	1961	Keewatin	Échéance de permis temporaire	
Wober	Gernot	1969	Missisauga		
Lacoste	François	1519	Amos	Invalidité	
Lavallière	Robert	404	Saint-Bruno-de-Montarville	Défaut de paiement de cotisation	
Maeyens	Michel C.	399	Verdun		
Tolgyesi	Sébastien	436	Mesa		

Vingt-six stagiaires ont été retirés de la liste de l'OGQ au 1<sup>er</sup> avril dernier. Notez que les stagiaires ne doivent s'inscrire que lorsqu'ils sont en situation d'exercice de la profession.

Nom	Prénom	No.	Ville
Bamba	Abraham N' Valoua	1826	Québec
Batouma Fouala	Elvis	1333	Montréal
Beaulieu	Marie-France	1855	Rouyn-Noranda
Burden	Spencer Jacob	1932	Ottawa
Dhab	Ahmed	1903	Québec

El Basbas	Abdelaziz	1807	Val-d'Or
El Bourki	M'hamed	1687	Montréal
Fatima	Rabeea	1988	Scarborough
Herrera Cano	Diana Patricia	1361	Montréal
Jannin	Sophie	1662	Montréal
Lacasse	Marilyne	1841	Golden
Lavoie	Julie	1537	Granby
Leahu	Tiberiu-Cristian	1548	Anjou
Leblanc	Gabriel	1176	Montréal
Morteau	Bertrand	1829	Québec
Naji	Siwar	1893	Laval
Pacheco	Natalie	1526	Val-d'Or
Pagé	Guillaume	1947	Québec
Pellegrino	Thomas	1671	Laval
Ramiarison	Fara Domoina	1376	Contrecoeur
Razouani	Abdelkader	1403	Montréal
Richard	Dominique S	1440	Batiscan
Salas Maddaleno	Alejandra Marcela	2008	Deux-Montagnes
St-Louis	Stéphane	1798	Montréal
Vadel El Hadji	Hammadi	1459	Saint-Laurent
Youssef	Fatime Dahab	1948	Québec

## MEMBRE HONORAIRE DE L'ORDRE



### Monsieur Desh B. SIKKA , géo., Ph.D.

Diplômé de l'université du Punjab en 1945 et titulaire d'un Ph.D. de McGill en 1960, Monsieur Sikka a été un pionnier de l'utilisation de la géophysique aéroportée en exploration minérale. Ses travaux ont aussi porté sur le développement des méthodes géochimiques pour localiser les gîtes minéraux et sur bien d'autres sujets, sur lesquels il a abondamment publié dans les revues scientifiques, contribuant ainsi au développement de la géologie à l'échelle internationale. Sa carrière l'a amené à contribuer au développement des ressources minérales dans de nombreux pays : les Indes, Canada, USA, Brésil, Égypte, Grèce, Mexique, Sierra Leone, et Soudan. Monsieur Sikka participe régulièrement aux activités de l'OGQ.

## IN MEMORIAM

### Jean Descarreaux, Ph.D., 1940 - 2017



C'est avec grande tristesse que l'Ordre des géologues du Québec a appris le décès d'un de ses membres retraités, Monsieur Jean Descarreaux, le 20 mars 2017. Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches. Jean Descarreaux fut un des membres fondateurs d'une filière minérale proprement québécoise et de l'Association des Prospecteurs du Québec en 1975.

Depuis son doctorat en géologie à l'université Laval en 1973, il n'a cessé d'innover dans le domaine de l'exploration minière et d'inciter la relève à développer ses talents. Il était considéré par ses pairs comme un pionnier, un visionnaire et un grand ambassadeur de l'industrie minière. Un grand homme qui a toujours vu plus grand pour le Québec, pour son industrie, sa relève et ses entrepreneurs miniers.

Jean Descarreaux s'est démarqué au cours de sa longue carrière:

- Premier québécois francophone à avoir fait un doctorat en géochimie;
- Pionnier dans la recherche géoscientifique et surtout dans l'utilisation de technologies d'avant-garde telles que la lithogéochimie comme outil d'exploration;
- Géologue-conseil auprès de diverses sociétés minières de toute envergure et pour avoir participé aux découvertes de Golden Knight, Golden Pond et Estrades dans la région de Casa Berardi;

- Président fondateur de Ressources Claude et collaborateur dans la mise sur pied de plusieurs sociétés d'exploration québécoises;
- Co-fondateur de l'Association de l'Exploration Minière du Québec (APO, aujourd'hui AEMO);
- Instigateur des actions accréditatives pour l'exploration minière au Québec en réussissant à convaincre René Levesque et Jacques Parizeau de leur nécessité;
- Premier président élu du conseil d'administration de l'UQAT (1983-1988);
- Membre du conseil d'administration du PDAC (1978-1984), de l'Institut de recherche en exploration minière de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, (IREM - MERI, 1984- 1986) et de SIDEX, la Société d'investissement dans la diversification de l'exploration (2001-2006);
- Mentor d'une multitude d'entrepreneurs miniers;

Le prix Jean Descarreaux est attribué par l'AEMO pour souligner la carrière d'un individu dont les écrits ont contribué à accroître les connaissances géoscientifiques reliées à l'exploration minière, entraînant par le fait même une croissance des activités d'exploration.

Jean Descarreaux, un homme discret, un visionnaire qui a mené de nombreux combats avec passion, conviction et détermination. Un géologue qui s'est démarqué et qui a eu une influence immense sur le monde minier québécois. L'Ordre et tous ses membres saluent avec respect le départ de ce grand homme.

*André Gaumond, géo.*

*Robert Wares, géo.*

## NOTES DIVERSES

### Origine des diplômes de nos géologues

Les médias rapportent souvent les difficultés de reconnaissance des acquis et d'intégration des titulaires de diplômes étrangers dans le milieu du travail. Une analyse sommaire des données de l'OGQ indique qu'une bonne proportion (25%) de ses membres a obtenu un diplôme hors-Canada. En tête de liste des pays étrangers, les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest arrivent ex-aequo avec la France, totalisant à eux seuls 16 % des effectifs.

LIEU	%* des géologues
Québec	57%
Ailleurs au Canada	17%
Afrique	8%
France	8%
Ailleurs en Europe	4%
Amérique latine	2%
Autres régions	2%
États-Unis	1%

\* chiffres arrondis

### Quel est votre nom?

Si vos nom et prénoms sont du type «Julien-Alexandre Archambault-Latendresse », il va de soi que votre sceau de géologue ne peut contenir toutes ces lettres. Lorsqu'un géologue commande un sceau, l'Ordre lui demande d'indiquer l'abréviation appropriée si ses nom et prénoms totalisent plus de 20-22 lettres. Toutefois, notez bien que ce n'est qu'une abréviation et que dans le cadre de votre exercice, votre nom légal doit primer. Le Code civil du Québec dit que vous pouvez avoir plusieurs prénoms, mais UN seul nom (art. 51), lequel peut être un nom composé.

Si un géologue se présente au public sous une partie de son nom composé ou signe ainsi un rapport ou un communiqué, cela porte à confusion. Entre autres, on peut difficilement le trouver au répertoire de l'Ordre et on pourrait conclure que cette personne usurpe du titre de géologue ou exerce illégalement la profession. Le Secrétariat de l'Ordre reçoit de plus en plus d'appels du public à ce sujet... nous sommes généralement en mesure de rassurer les gens, car nous connaissons assez bien nos membres et possédons divers chemins de recherche dans notre base de données, mais prenez note qu'il est du devoir du géologue de ne laisser aucun doute chez le public.

Le Code civil (art 56) énonce «Celui qui utilise un autre nom que le sien est responsable de la confusion ou du préjudice qui peut en résulter».

Veillez donc toujours utiliser votre nom légal, quel qu'en soit le nombre de lettres!

### LAURÉATES de la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise 2017



Dans le cadre de cette exposition scientifique annuelle des étudiants du secondaire, l'Ordre offre une bourse en argent de 200\$ pour un projet relié à la géologie. Cette année, les lauréates sont Camille Dumoulin (à gauche) et Justine Gauvin, de la polyvalente

Forimont à Causapscal. Leur projet porte sur les effets environnementaux du développement urbain près des cours d'eau. Camille et Justine suggèrent de créer des jardins de pluies comme solution alternative pour contrer la pollution des rivières. Nous leur souhaitons bon succès dans leurs études!

### Assurance responsabilité professionnelle secondaire

À titre de membre de l'Ordre des géologues, vous bénéficiez d'une assurance responsabilité professionnelle dite secondaire. Les détails de cette assurance et ses modalités sont explicités sur le portail internet de l'OGQ (<http://www.ogq.qc.ca/membres/assurance-responsabilite-professionnelle>). Cette assurance n'est pas suffisante pour le géologue en pratique privée qui doit être titulaire d'un contrat d'assurance distinct (voir le Règlement à [http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/lois/r\\_assurance\\_responsabilite\\_professionnelle\\_fe.pdf](http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/lois/r_assurance_responsabilite_professionnelle_fe.pdf)).

Rappel : vous savez que cette assurance couvre des services professionnels rendus en dehors de son emploi principal ou comme géologue retraité (pour des honoraires limités à une certaine valeur). Mais il y a plus que cela. Cette assurance protège le géologue dans les situations suivantes :

- Ancien employé d'une firme qui ne maintient plus d'assurance
- Poursuite contre un géologue employé dans une firme dont l'activité principale n'est pas d'offrir des services en géologie
- Offre d'un conseil par courtoisie, en dehors des activités professionnelles normales
- Dénonciation ou signalement d'inconduite ou de faute professionnelle commise par un autre géologue (collègue ou employeur) (cela peut être pour un avis juridique, une réclamation pour perte de revenus, etc.)
- Activités professionnelles d'un géologue retraité, antérieures de plus de 5 ans à sa retraite
- Mentorat

Les deux derniers points inciteront peut-être nos membres à s'engager dans des activités de mentorat ou maintenir leur appartenance à l'Ordre après leur retraite.

Quelques statistiques sur ce programme d'assurance : Depuis 2002, il a eu (dans tout le Canada) :

- 15 réclamations par année en moyenne
- 28% des réclamations concernaient d'anciens employés de firmes qui ne maintenaient plus d'assurance
- 22% des réclamations concernaient des employés de firmes dont l'activité principale n'est pas d'offrir des services professionnels
- montant moyen des réclamations payé par l'assureur: \$50,000

Nous invitons donc à nos membres à consulter notre portail internet pour plus de détails sur leur programme d'assurance professionnelle secondaire; le fichier «Questions/Réponses» leur sera particulièrement utile.

### Modification au Q-2, r.22

Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) a été modifié afin de proposer quatre solutions aux propriétaires de résidences isolées existantes qui sont contraints d'installer un système de traitement tertiaire avec déphosphatation.

Les quatre solutions proposées sont les suivantes :

- Mettre en commun un système avec déphosphatation pour deux résidences isolées existantes;
- Mettre en place une fosse de rétention à vidange totale (réservoir étanche) pour faire la rétention des eaux usées;
- Installer un cabinet à terreau (toilette à compost) avec fosse de rétention pour les eaux ménagères;
- Faciliter la mise en place de systèmes de traitement étanches qui rejettent les eaux usées dans un réseau d'égout municipal.

Ces modifications permettront de faciliter les travaux de mise aux normes des installations septiques tout en garantissant la protection de l'environnement et la santé publique.

Le Règlement contient d'autres modifications de nature technique. Notamment, il :

- Reconnaît le scellement des puits effectué en vertu de l'ancien Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES);
- Permet aux propriétaires de conserver les composantes existantes qui sont performantes et fonctionnelles lors de la réfection partielle d'une installation septique;
- Permet aux propriétaires d'une résidence isolée existante ou nouvelle d'installer un cabinet à terreau (toilette à compost) certifié conforme à la norme NSF/ANSI 41, sous réserve de certaines conditions. Dans les situations où l'installation d'un cabinet à terreau est déjà permise, l'exigence d'utiliser un modèle certifié s'appliquera deux ans après l'entrée en vigueur du Règlement;
- Permet que les eaux usées d'un bâtiment accessoire utilisé à des fins privées soient dirigées

vers le dispositif de traitement et d'évacuation des eaux usées desservant la résidence isolée;

- Exige que les nouvelles fosses de rétention soient munies de systèmes de détection du niveau d'eau permettant d'indiquer le moment où une vidange doit être effectuée;
- Permet la construction d'une chambre à coucher supplémentaire dans une résidence isolée desservie par une solution de dernier recours (installation à vidange périodique, installation biologique ou cabinet à fosse sèche ou à terreau jumelé à un puits d'évacuation);
- Exige que le propriétaire d'une fosse de rétention conserve les preuves de vidange et les fournisse sur demande à la municipalité;
- Précise qu'un permis est requis préalablement au changement de vocation d'une résidence isolée, d'un bâtiment ou d'un lieu autre qu'une résidence isolée;
- Introduit une règle de calcul pour établir le débit total quotidien des eaux usées d'un bâtiment et d'un lieu autre qu'une résidence isolée;
- Revoit ou précise certaines exigences ou normes.

La [page Web](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/modif2016-q2r22.htm) du Règlement a été mise à jour. Les différents documents relatifs à l'édiction du règlement peuvent être consultés à : [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences\\_isolees/modif2016-q2r22.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/modif2016-q2r22.htm). Les outils d'interprétation du Règlement tels que la foire aux questions, les fiches d'information et le Guide technique seront mis à jour graduellement.

Cette édicition réglementaire constitue la première phase de la réforme du Règlement annoncée au printemps 2016. Une deuxième phase de la réforme est en cours et permettra, dès cette année, de proposer des solutions additionnelles.

Nancy Bernier, directrice

Direction des eaux usées  
Direction générale des politiques de l'eau  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



## Le CARNET du géologue ?

Qui d'entre vous écrira dans le prochain CARNET ? Le CARNET présente des contributions volontaires de membres de l'OGO sur divers sujets actuels en géologie. Nous souhaitons publier des textes d'environ 500 mots sur l'avancement des connaissances, les innovations technologiques, vos expériences récentes ou solutions de problèmes liés à l'exercice de la profession, etc. **Contactez-nous!**

## LE SAVIEZ-VOUS?

Rien à gagner que le plaisir de participer!

Identifiez le minéral d'intérêt (en exploration) dans la roche dont la photographie apparaît-ci-dessous.

La *Clef d'identification visuelle des minéraux communs* de Pierre Bédard, géo., pourrait vous être utile : <http://www.groupe.polymtl.ca/qlq1100/mineraux/identification.html>

Un indice? Les géologues dont on parle à la section «Vie professionnelle» s'y intéressent aussi!

Suivre ce lien pour répondre avant le 30 juin prochain: <https://fr.surveymonkey.com/r/TX2YQDX>

Nous afficherons la réponse dans un message «flash» en page d'accueil de notre portail internet.

Nous vous invitons à visiter notre portail internet de temps en temps!



Idée suggérée par Monsieur Serge Perreault, géo. Si vous avez une photo de minéral/roche mystère à soumettre pour le prochain numéro, contactez le secrétariat de l'OGQ. Les géologues des secteurs d'exercice autres que celui des ressources minérales sont invités à soumettre des propositions pour tout autre type de devinette.

**Vous voulez réagir à nos articles ou contribuer aux NOUVELLES OGQ ?**

Envoyez- nous vos textes ou contactez le secrétariat de l'Ordre pour informations!